

## Séjour « éco-citoyen »

### Programme du séjour

<b>Lundi</b> Accueil, installation, présentation du séjour, de la structure d'accueil et des animateurs Découverte de l'environnement du centre d'hébergement Mise en place d'une démarche de vie collective éco-citoyenne	<b>Mardi</b> Journée axée sur la production de produits biologiques ou locaux (en lien avec l'animation sur l'alimentation qui se fera à chaque repas).
<b>Mercredi</b> Animation du catalogue scolaire du Parc : « A la découverte de l'énergie » à Blâmont (Lorraine Energies Renouvelables)	<b>Jedi</b> Animation « de l'arbre à l'établi », La Croisée découverte à Reillon
<b>Vendredi</b> Animation « Du blé au pain et du lait au yaourt », La Croisée découverte à Reillon	

### Contact / réservation

La Croisée Découverte / Marie-Lise JACQUOT et Dominique THIEBAUT

9 Grande rue,

54450 REILLON

Tél. : 03.83.42.39.39

Fax. : 03.83.42.35.08

Courriel :

[contact@lacroiseedecouverte.com](mailto:contact@lacroiseedecouverte.com)

reconnu « [Charte éducation](#) »



**Parc naturel régional de Lorraine/Service Education**

Logis Abbatial – rue du Quai - BP 35  
54702 PONT A MOUSSON CEDEX

Nathalie KLEIN ou Franck BONILAVRI

Tél. : 03.83.84.25.46

03.83.84.25.45

[nathalie.klein@pnr-lorraine.com](mailto:nathalie.klein@pnr-lorraine.com)

[franck.bonilavri@pnr-lorraine.com](mailto:franck.bonilavri@pnr-lorraine.com)

## Conditions

**Coût :** consulter le contact. Le tarif comprend :

- l'hébergement en pension complète
- l'animation par des animateurs Parc dans les quatre sites visités et le matériel pédagogique adapté
- le transport aller-retour école centre hébergement ainsi que sur les différents sites d'animation
- la préparation du séjour avec l'enseignant et la présentation du déroulement de la semaine aux parents
- la gratuité pour l'enseignant
- jeux éducatifs divers.

**Période :** année scolaire

- Le coût du transport aller-retour du lieu de départ de la classe à Reillon est à prévoir en sus.
- Les interventions sont assurées par des professionnels agréés par l'Education nationale et la Direction Régional des Affaires Culturelles.
- **Modalité d'inscription, par convention :** à l'inscription le versement d'un acompte de 30 % du coût du séjour est demandé ; seul celui-ci a valeur d'inscription définitive.
- Préparation avec l'équipe de d'animation sur demande,
- Prévoir une tenue vestimentaire peu fragile avec bottes et imperméable ou anorak pour les sorties sur le terrain.
- Les intervenants et animateurs ne sont pas des accompagnateurs. Les classes doivent être encadrées par les enseignants et leurs accompagnateurs.

**Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée**

*Pour les dossiers de demande de subvention, se renseigner auprès de votre chef d'établissement pour les collèges ou à l'Inspection Académique (pour les classes primaires).  
Faire attention aux délais de dépôt des sessions.*